

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 38

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vu l'essenciet, sè peinsà : « On s'ein fot; on ne chài vint pas ti lè dedzâo coumeint âo martsî dè Payerne, et du que su quie, que ne fé pas falta à l'hotò, vu allâ tant qui'à Londres, qu'on dit que cein est onco pe grand què Paris, que ce cein est veré, faut que lâi aussè on rudo territoire; voudré bin vairè lo plian, kâ cein dâi fèrè on rudo lâivro. Noutra fenna, la Marienne, mè marquè su sa lettra que tot va bin, que la modze n'est pas onco presta et que n'é pas couâte dè retornâ. » On matin, don, modè pè lo tsemin dè fai et tot allâ bin tant qu'à la granta gollie. Ye renasquâ on momeint dévant dè montâ su lo bateau, et tot parâi s'hazardâ. Po passâ delé, l'alla prâo bin; l'eut bin cauquiès rebouillèments dein l'estoma que fe quie on momeint à bu dè reindrè; l'étâi lo mau dè mer (mâ lo vretâblie, et pas cé d'Acclieins). Dèmandâ on verre dè gouta su lo bateau et cein lo repicolâ tot à fè. Enfin la véprâo, l'arrevont débarquâ pè Londres. Lo gaillâ fe rudo ébâyi dè vairè ti lè naviois, liquietts et nîs-chrétiens qu'étiot dein lo port. « Grè tonaire, se fasâi; l'est onco on autro commerce qu'à Yvoneind, tot çosse. » Et ein volleieint s'amusâ : ti lè vouâiti, lâi restâ tant, que lè rattès coumeincront à sè corrâtâ dein son veintro et que crévâre de fan. Adon sè peinsâ portant d'allâ cassâ oquiè et l'eintrè dein lo premi cabaret à man drâte. Avoué tant d'édhîe, se sè peinsâ, lo pesson dâi pas étrè tant râ, ni tant tchai; on n'ein medzè pas tant soveint pè Combremont; m'ein faut! Adon tapè su la trabbia avoné son baton et dèmandè âo so-meillié :

— Dites-voi, mon ami, apportez me voi une bonne friassée de poissons, et pi deux déci.

— Aoh! speak english, i dont understand you!

— Plait?

Ma lâi l'Anglais ne savâi pas on mot dè français et lo Vaudois ne compregnâi gotta âo baragouinadzo dè l'autro et portant lâi faillâ à medzi coute qui coute.

— Vous savez bien, se fasâi à l'Anglais, ces petites bêtes qui nagent dedans l'eau, que ça est aussi vi que des groumillettes et pi qu'elles ont des côtes qu'on leu dit des arrêtes que ça fait un ma du diable quand ça s'accroche dans le cou.

— Aoh! no, no, no, se fasâi adè l'autro ein sé- coseint la téta dè coté.

— Tè bombardâi te pas lo comerce, se djurâvè noutron coo, mè faut portant oquiè à rupâ... Eh bien écoutez voi, se fe âo carbatier, pisque je suis pas fotu d'avoi des poissons, je m'en *fiche!* apportez-me voi du.....

— Aoh! yes, *fisch, fisch*, wery well! que fe l'autro ein lâi copeint lo subliet et de 'na cabriole, châtô à l'hotò lâi queri onna pliatêlà dè bolliats.

Et vouaiquie coumeint on Combremouni a pu dèvezâ ein Anglais sein l'avâi recordâ.

cèdent numéro du *Conteur* m'en a rappelé une autre du même genre, qui amusera peut-être vos lecteurs. La voici :

C'était en 1862. Un vol considérable de diamants venait d'avoir lieu chez un des plus riches joailliers. Le télégraphe avait joué dans toutes les directions, la police des villes frontières mise sur pied, les postes de douaniers renforcés d'un piquet de gendarmes armés jusqu'aux dents.

Un train express filait vers Bruxelles. Dans un compartiment réservé des premières, se trouvaient deux jeunes époux, Stéphan et Marthe, unis le jour même, qui allaient passer à l'étranger le premier mois de leur union. — Après le dîner officiel, auquel assistaient les grands parents et quelques amis, et avant le bal qui préparait toute sa splendeur, Stephan avait enlevé sa femme.

Les familles des époux étaient riches; les cadeaux avaient abondé. La jeune femme n'avait pas eu le temps d'examiner tous ses bijoux, et elle grillait de les admirer à son aise. Les premiers instants du voyage se passèrent en petites caresses innocentes, mais Marthe avait les yeux fixés sur un coffret d'ébène incrusté de nacre chatoyante... On ouvrit le coffret, et la jeune femme, avec une joie enfantine, se mit à étaler sur le coussin toute une série de boîtes recouvertes de velours et ornées d'un blason imprimé en or. A travers le globe de cristal épais qui l'entourait, la lampe du wagon ne tamisait qu'une lumière incertaine, vacillante; mais bientôt le compartiment fut inondé de lueurs chatoyantes, d'étincelles multicolores, d'éclairs éblouissants. A la vue de toutes ces richesses, Marthe battit des mains. Stéphan, que la joie naïve de sa femme rendait heureux, souriait. Marthe aurait bien désiré se parer de tous ses bijoux, mais elle avait oublié d'emporter un miroir; aussi fut-elle fort déçue quand elle s'aperçut que cet objet indispensable lui faisait défaut.

L'embarras de la jeune épouse ne fut pas de longue durée; la curiosité des femmes est ingénieuse : elle fit asseoir son mari en face d'elle et commença de le parer de tous ses colliers. Stephan se prêta volontiers aux caprices de sa femme. Pour lui épargner de tendre les bras vers lui, il se mit à genoux, et elle continua de l'orner. Plusieurs broches furent fixées à sa cravate, à son gilet, aux plis de sa chemise. Les petits peignes d'écaïlle à tête de saphir s'implantèrent dans sa chevelure. Mais beaucoup de bijoux durent rester dans leurs écrins, faute de place. Marthe était presque inconsovable. Tout à coup, le train s'arrêta. Un employé vint crier aux portières : « Valenciennes! » Au milieu de ces petites folies, le temps avait passé bien vite; quelques minutes encore, et l'on arrivait à la frontière. Il fallut remettre à la hâte les bijoux dans le coffret.

Sept heures s'étaient envolées depuis le départ du train. Stéphan conduisit sa femme au buffet de la station et se rendit ensuite seul à la douane. « Fotre Bâsse-bort? » lui cria un gendarme dans un français germanisé. « Depuis quand a-t-on besoin de passe-port pour venir en Belgique? » répondit Stéphan. Et il passa plus loin. Les gendarmes le suivirent et ne le quittèrent pas des yeux. Il pensa dès lors que peut-être on était sur la trace de quelque banqueroutier, assassin ou conspirateur. Au moment où il se disposait à aller rejoindre sa femme, un douanier lui intima l'ordre de le suivre dans la chambre de visite.

« Déshabillez-vous, lui dit-on. — Mais je n'ai rien à déclarer. — C'est égal, c'est l'ordre. » Stéphan ne répliqua plus, il satisfît au règlement, et la liberté lui fut bientôt rendue.

Pendant ce temps, un brigadier de douane, accompagné d'une matrone, s'était approché de Marthe. « Madame voyage seule? » lui demanda-t-il. — Mon mari est à la visite des bagages, répondit Marthe. — En attendant son retour, si madame veut bien suivre cette dame, reprit le brigadier en désignant la matrone, ce sera autant de temps de gagné. — Pourquoi faire? fit ingénûment Marthe. — Pour passer à la visite. » Marthe, interdite, ne bougea pas. « Oh! madame n'a rien à craindre, je serai seule avec elle, reprit la matrone.

Monsieur le rédacteur,

Votre histoire de la momie publiée dans le pré-

— Mais je ne comprends pas, objecta la jeune femme, rouge de pudeur et d'indignation. — L'ordre est précis, madame, personne ne peut s'y soustraire; votre mari vous le dira comme moi. — J'attendrai donc qu'il soit là. » La pauvre femme tremblait comme la feuille... Au moment où son mari parut, elle courut à lui. Dans son empressement, elle renversa une chaise sur laquelle elle avait déposé son précieux coffret et son châle. Le coffret, mal refermé, s'ouvrit, et un déluge d'écrins se répandit sur le carreau.

« Nous les tenons! » s'écria tout à coup le brigadier. Au cri d'alarme qu'il venait de pousser, toute une pléiade de gendarmes, d'employés, de douaniers, avait fait irruption dans la salle; et avant que Stéphan et Marthe eussent compris, avant qu'ils se fussent adressé un seul mot, ils étaient saisis et séparés l'un de l'autre par une douzaine de bras vigoureux.

« Monsieur, dit Stéphan à l'officier de gendarmerie, assurément vous commettez une grave erreur: la personne que vous cherchez n'est pas le marquis de X., et le marquis de X., c'est moi. — A d'autres! exclama un gabelou. L'officier reprit: — Avez-vous un passe-port? des papiers qui puissent constater votre identité?... — Non. — Alors trouvez bon que nous nous assurions de votre personne. Un vol considérable a été commis hier soir à Paris, et vous, ou plutôt la dame avec qui vous voyagez... — C'est ma femme, monsieur. — Soit, mais elle portait un coffret rempli de bijoux... Ce sont des cadeaux de noce; nous sommes mariés d'hier. — C'est très ingénieux ce que vous dites-là. — Douteriez-vous de ma parole? — Je n'ai pas plus le droit de croire que de douter; j'obéis à la consigne.

Pendant ce temps, le train emportait les autres voyageurs vers Bruxelles. Les bijoux furent replacés dans le coffret, et les scellés y furent apposés. En vain Stéphan supplia qu'on permit à sa femme de rester près de lui; leur séparation fut maintenue, et c'est dans deux cellules séparées qu'ils passèrent leur première nuit de noces. Cependant on ne lui refusa pas la permission des télégrammes à Paris et à Bruxelles. Tout le reste de la nuit, le télégraphe ne fonctionna que pour lui. La pauvre Marthe pleurait comme une Madelaine: personne ne s'intéressait assez à elle pour la consoler et lui donner un peu de courage.

Ces pauvres jeunes époux! séparés tout à coup, soupçonnés, accusés, presque injuriés, ils comptaient les minutes, et les minutes leur paraissaient des heures, les heures des siècles.

Le jour commençait à paraître lorsque successivement vingt dépêches télégraphiques, signées des noms les plus marquants des cours de France et de Belgique. Aucun doute ne pouvait plus exister sur l'identité et l'honorabilité de M. le marquis Stéphan de X. Du reste, on avait appris que le véritable voleur était entre les mains de la justice. On lui rendit sa femme; à celle-ci, on remit le coffret compromettant. Leur chagrin était déjà passé, et ils furent les premiers à rire de leur mésaventure, tandis que douaniers, agents de police et gendarmes se retiraient penauds, après toutefois s'être confondus en excuses.

Quand un mal est réparable et vite réparé, on l'oublie si facilement que Marthe et Stéphan considèrent toujours leur voyage hyménéen comme le plus beau jour de leur vie.

Nous retrouvons dans de vieux papiers l'avis suivant, qu'il est assez curieux de mettre en regard de nos horaires actuels de chemins de fer et de bateaux à vapeur :

AVIS

Le public est prévenu qu'à dater du 1^{er} mars prochain, le Coche de Genève à Berne sera supprimé; que la messagerie de Lausanne à Genève, outre ses deux courses actuelles, en fera une troisième, partant de Genève le lundi matin, comme le mercredi et le samedi, et arrivant de même à Lau-

sanne les mêmes jours après midi; elle repartira de Lausanne le mardi matin à 11 heures pour arriver à Genève le soir; ensorte qu'il y aura trois courses entières entre Neuchâtel et Genève, au lieu des deux actuelles. A la même date, du 1^{er} Mars, une nouvelle Messagerie commencera son service entre Lausanne et Berne, se chargeant, deux fois par semaine, des objets jusqu'ici transportés une fois seulement par le Coche, et en outre des voyageurs; elle partira de Lausanne le lundi et le jeudi matin à 4 heures, ira dîner à Payerne et coucher à Morat, pour arriver à Berne le lendemain de 9 à 10 heures.

Elle partira de même de Berne le lundi et le jeudi matin à 4 heures, arrivera de même à midi à Payerne, et viendra coucher à Moudon, pour arriver à Lausanne le lendemain matin de 9 à 10 heures.

Il n'est rien changé au prix des places entre Genève et Lausanne, et celui de Lausanne à Berne est fixé à dix francs, les lieux intermédiaires à proportion.

Lausanne le 22^e Février 1819.

Régie des Postes et Messageries.

Un cafetier, accusé de favoriser les jeux de hasard dans son établissement, paraissait devant le tribunal de police.

— Vous êtes prévenu, lui dit le président, d'avoir laissé jouer des jeux de hasard?

— Allons donc!... Il n'y a jamais eu de hasard chez moi... *Tous ces Messieurs trichaient.*

Petites recettes. — *Conserves de cornichons.*

Les cornichons se conservent à chaud ou à froid. Nous ne parlerons que de cette dernière méthode qui est préférable. Les cornichons doivent être cueillis autant que possible d'égale grosseur peu de temps avant la floraison, lorsqu'ils ont la grosseur du petit doigt. On les brosse et on les frotte dans un linge rude pour en enlever le duvet épineux. Ceci fait, on saupoudre les cornichons de sel et on les abandonne pendant 48 heures dans des pots ou des bouteilles à large ouverture, puis on verse dessus du vinaigre froid que l'on renouvelle au bout de quinze jours. On obtient par ce procédé simple et facile des cornichons fermes et d'un beau vert.

Enigme.

De la chair des mortels nos cinq bouches sont pleines,
Et nous en jouissons en hiver à souhait;
Si nous perdons un frère, alors chacun nous hait,
Et nous jette en un coin au rang des choses vaines;
Sans cela nous faisons par l'ordre des humains,
Presque tout ce qu'ils font avec leurs propres mains.

L. MONNET.